



Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada

RETURN BIDS TO :

RETOURNER LES SOUMISSIONS :

Bid Receiving Unit / Grope de la réception des soumissions

Procurement and Contracting Services
 73 Leikin Drive,
 Visitor Center - Building M1
 Mailstop # 15
 Ottawa, ON K1A 0R2

Attn: Shannon Plunkett

AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER

Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

MODIFICATION À L'APPEL D'OFFRES

Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone:

()

Facsimile No. – No de télécopieur:

()

Title-Sujet Construction – Rénovation-Mise à niveau de la porte à l’aéroport, Prince Albert, Saskatchewan		
Solicitation No. – No. de l’invitation 201702350	Amend. – Modif. No. : 3	Date Le 22 aout, 2016
Client Reference No. - No. de Référence du Client 201702350		
GETS Reference No. – No de Référence du SEAG 201702350		
Solicitation Closes – L’invitation prend fin at - à 14h00 HE on - le 30 aout 2016		
F.O.B. - F.A.B. Destination		
Address Enquiries to: - Adresser toute questions à : Penny Maillard – Autorité contractante penny.maillard@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 613-843-5518	Fax: 613-825-0082	
Destination of Goods - Destinations des biens: Voir aux présentes		
Instructions : See Herein / Voir aux présentes		
Delivery Required – Livraison exigée: Voir aux présentes		
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm. Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l’entrepreneur		



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

La modification n°3 à l'invitation 201702350 a été émise pour répondre aux **Questions et réponses – Partie 1**, répondre à la **Demande de produits et/ou de matériaux de substitution – Partie 2**, et à émettre **Addenda n°1** de cette exigence.

Q1. Doit-on obtenir le permis de construction et en payer les frais? Veuillez confirmer afin que nous puissions établir le prix en conséquence?

R1. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**

Q2. Qui est responsable d'effectuer l'ensemble des essais de béton, des essais de compactage, de l'examen géotechnique, des inspections, etc. (tous les essais et toutes les inspections) pour ce projet? Veuillez nous indiquer si nous devons l'inclure dans notre proposition de prix.

R2. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**

Q3. La table des matières indique la section du devis 31 62 27 - Steel Pipe Helix Screw Piles, mais elle ne figure pas dans les documents d'appel d'offres. Veuillez fournir la section manquante du devis, 31 62 27 - Steel Pipe Helix Screw Piles.

R3. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**

Q4. Les documents d'appel d'offres ne contiennent aucune étude géotechnique. Veuillez fournir l'étude géotechnique pour ce projet.

R4. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**

Q5. Quelles mesures doit-on prendre pour maintenir le hangar sécurisé durant la construction?

R5. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**

Q6. Les notes de démolition n° 7 du dessin A2.1 stipulent« "Provide temporary measures to allow plane to enter and exit over excavation ». Il n'y a pas de détail ni de devis pour les mesures temporaires permettant à l'avion d'entrer dans le hangar au-dessus de l'excavation et d'en sortir. Veuillez fournir les détails et le devis des mesures temporaires pour permettre à l'avion pour entrer et sortir sur l'excavation afin que nous puissions établir le prix en conséquence

R6. Voir addenda No.1, **Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7**



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Q7. Les notes de démolition n° 21 du dessin A2.1 stipulent « Provide temporary bridging for plane access into & out of the hangar (plane & tractor pull unit). Access into & out of the hangar required during construction. Coordinate requirements with Owner. » Il n'existe aucun détail ni devis pour le pont temporaire. Veuillez fournir ces éléments afin que nous puissions établir les prix en conséquence.

R7. Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Points #1, #2, #3, #4, #5, #6 & #7](#)

Q8. Le paragraphe 1.9.1 de la section 01 52 00 du devis stipule « Provide and pay for responsible security personnel to guard site and contents of site after working hours and during holidays ». Devons-nous fournir du personnel de sécurité pour ce projet, car il s'agit d'une somme importante?

R8. Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Points #10 & #11](#)

Q9. Il faut découper à la scie et enlever le revêtement en béton existant pour la nouvelle porte du hangar selon le dessin A2.1 et de les notes de démolition n° 7, mais aucune information n'est fournie pour la chaussée en béton existante. Veuillez fournir l'épaisseur de la chaussée de béton existante afin que nous puissions établir les coûts de découpage et d'enlèvement en conséquence.

R9. Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Points #10 & #11](#)

Q10. La nomenclature des pieux vissés indique des pieux vissés aux dimensions suivantes : tronc de 219 de diamètre, 6000 long, vis de 600. Cependant, les caractéristiques des pieux vissés indiquent un diamètre de 140 et une longueur de 4500 (min.). Pourrions-nous obtenir des éclaircissements sur les dimensions appropriés des pieux?

R10. Voir addenda No.1, [Article A-1-2](#)

Q11. Le paragraphe 2.4.1.4 de la section 07 46 13 du devis stipule que les panneaux de revêtement doivent agir comme pare-vapeur. Les murs de type W1, W2 et W3 exigent une membrane pare-air ou pare-vapeur (Blueskin SA conformément au paragraphe 2.3.1.1 de la section 07 27 00 du devis) sur le côté extérieur du revêtement. Des pare-vapeur doubles entraîneront de la condensation dans les murs. Si le panneau de revêtement doit être un pare-vapeur, la membrane extérieure devrait-elle être perméable à la vapeur c.-à-d. VP 100 (paragraphe 2.4.1.1 de la section du devis)? Si le panneau de revêtement ne doit pas être scellé comme un pare-vapeur, Blueskin SA fonctionnera. Veuillez fournir les instructions nécessaires.

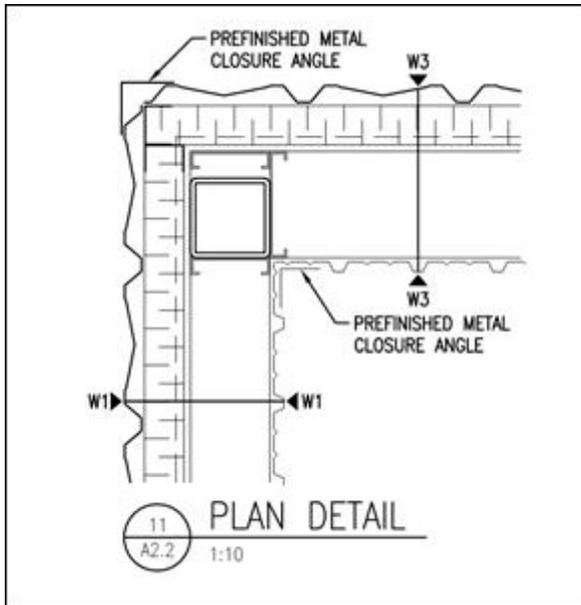
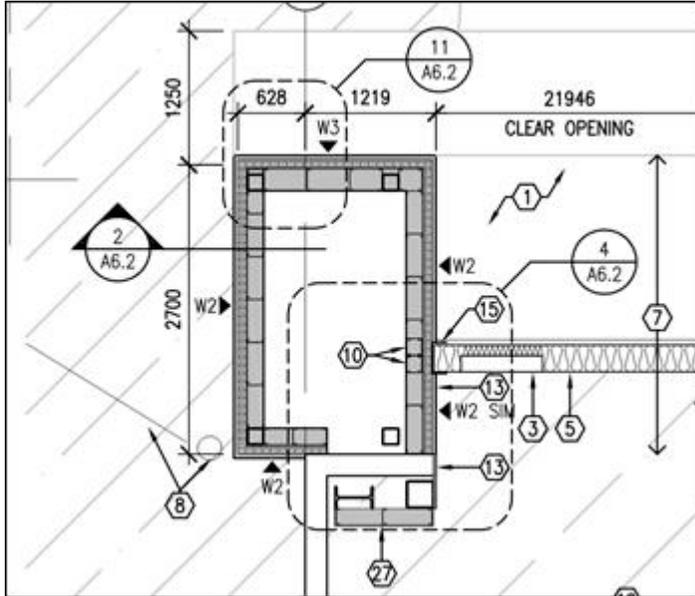
R11. Voir addenda No.1, [Article A-1-4 and Article A-1-6, Points #14 & #15](#)



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Q12. Le premier détail du dessin A2.2 et le détail 4/A2.2 n'indique aucun parement à l'intérieur de la colonne (l'appelant paroi W2), et le second détail sur le dessin A6.2 et détail 11/A2.2 indiquent un parement à l'intérieur de la colonne. Cela ne fait vraiment de sens de poser du parement à cet endroit parce qu'aucune partie de ce dernier ne sera exposée. Veuillez indiquer quel détail nous devons utiliser pour ces murs.



R12. Voir addenda No.1, [Article A-1-4](#) and [Article A-1-6](#), Points #14 & #15



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Demande de produits et/ou de matériaux de substitution – Partie 2:

Demande 2: Manoj Nair, Starlite Canada/COFAN USA Group, éclairage LED

Réponse 2: Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Point #8](#)

Demande 3: Kevin Arsenault, Titan Marketing Solutions, éclairage

Réponse 3: Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Point #13](#)

Demande 4: Arron Andrusiak, HVAC Sales (1997) Ltd.

Réponse 4: Voir addenda No.1, [Article A-1-5 and Article A-1-6, Point #9](#)

Demande 5: Pritesh Shah, Con-Pro Industries Canada Ltd., Metal Siding

Réponse 5: Voir addenda No.1, [Article A-1-6, Point #12](#)

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE CETTE SOLLICITATION RESTENT INCHANGÉS.